

<b>Filière</b> : Gestion Informatisée 2	<b>Formateur</b> : M. BOUKHRISS	
<b>U.F</b> : Fiscalité	<b>S.P</b> : 1-2	<b>O.P:</b> 1 à 3
<b>Date</b> : 30/11/2023	<b>Durée</b> : 2 h	<b>N.E</b> : Contrôle continu n° 1

### Partie théorique : (11pts)

#### Questions :

1. Donner la formule de calcul du montant TTC.
2. Qu'est ce que le fait générateur ?
3. Quelle est la différence entre le régime des encaissements et le régime des débits pour le montant de la TVA facturée à déclarer ?
4. Quel est le taux de T.V.A applicable aux biens et services suivants ? :
  - ✓ Transport des voyageurs
  - ✓ Fournitures scolaires
  - ✓ Services bancaires.

### Partie pratique : (09pts)

#### Exercice :

La société **ATLAS** soumise en matière de TVA à la déclaration mensuelle et au régime des encaissements, vous fournit les informations suivantes :

Opérations (H.T)	Janvier	Février
- Achats de marchandises	120 000	305 000
- Acquisition d'immobilisations.	180 000	445 000
- Ventes de marchandises	635 000	490 000

#### **Informations complémentaires :**

- ✓ La société accorde à ses clients un crédit de 30 jours sur 50 % de ses ventes de marchandises et bénéficie d'un crédit fournisseur de 30 jours sur 25 % de ses achats de marchandises.
- ✓ Le taux de TVA est 20 %.

#### Travail à faire :

1. Etablir la déclaration de la TVA du mois de janvier.
2. Etablir la déclaration de la TVA du mois février.